AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

Procédure adaptée en application des articles L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique

Pouvoir adjudicateur ; Commune d’Eguilles, Place Gabriel Payeur, 13510 Eguilles.

**Objet du marché :**

Le projet concerne la démolition et reconstruction de trois terrains de tennis existants n° 2, 3 et 4, situés au 180, chemin de Rastel sur la commune d’Eguilles 13510, dans l’enceinte du club de tennis municipal.

**Délais de réalisation**: Les travaux devront avoir lieu impérativement durant l’été 2022.

### Déroulement de la procédure :

**L'attribution du marché se déroulera en 2 phases :**

1, **Une visite obligatoire sur rendez-vous.**

2, **Une phase de dialogue compétitif** avec le ou les candidats qui auront remis une offre recevable et conforme à l’estimation de la maitrise d’ouvrage. Ce dialogue portera sur les détails techniques de réalisation, les prix et les délais de réalisation.

### Téléchargement du dossier de consultation :

Par voie électronique exclusivement sur la plateforme dématérialisée

<http://mairieeguilles.e-marchespublics.com>

### Contraintes particulières :

Durée du chantier 10 semaine durant en période estivale sans fermeture ou arrêt du chantier pour congés durant la phase réalisation

### Critères de jugement des offres :

* **Prix :** 50 %
* **Valeur technique** : 50 %

.

**Date et heure limites de remise des offres par voie électronique exclusivement**

## 1er avril 2022 à 16 heures.

[**http://mairieeguilles.e-marchespublics.com**](http://mairieeguilles.e-marchespublics.com)